

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU TENNIS-CLUB LUTECE

du lundi 25 février 2013

--°--

Étaient présent(e)s : Annick Rizzoli, Christian Rizzoli, Viviane Laurent, Philippe Lencachez, Pascale Gueret, Gérard Lucas, Jean-Jacques Pelletreau, Stéphane Allaert, Michel Deswert

Invité(e)s : Isabelle Parada, Fabrice Attali

Absents excusés : Morgan Cossard, Philippe Amstutz

--°°--

Ordre du jour

Romane, l'élève de 3^e qui effectue son stage au club, est présenté aux membres du bureau.

Le compte rendu du lundi 28 janvier est approuvé. Il a été proposé et décidé que, dorénavant, les comptes rendus de réunion seront consultables sur le site du Lutèce.

COMPTE RENDU DE LA JOURNEE DU SPORT ADAPTE EN FEVRIER

Gérard Lucas nous propose un bref compte rendu de cette journée :

Entre 60 et 70 personnes ont participé à cette journée du sport adapté, qui s'est déroulée au Stade de la Ligue.

Tout s'est très bien déroulé. Au cours de cette journée, différents intervenants de la Fédération du sport adapté ont expliqué à l'assemblée ce que représentait le sport adapté et ses spécificités.

Des jeunes et moins jeunes handicapés encadrés par la Fédération du sport adapté ont participé à des démonstrations.

Le but de cette première initiative était de sensibiliser les clubs et les enseignants à s'investir dans cette voie. Cinq ou six clubs seraient intéressés par cette approche ; un compte rendu sera publié sur le site de la Ligue.

La commission que préside Gérard Lucas à la Ligue et qui traite de cette question a décidé de recontacter les clubs intéressés afin de les encourager à suivre une formation, qui se déroulera à la Ligue avec la Fédération du sport adapté.

A cet effet, une liste des institutions à contacter sera publiée prochainement par la Ligue pour les clubs intéressés par cette initiative.

- Annick Rizzoli nous propose un compte rendu de la réunion de bureau de la Ligue :
- Stage de formation des jeunes bénévoles : la proposition d'une nouvelle session du 14 au 18 avril 2013 a été faite. La formule change, la formation se déroulera sur un dimanche seulement. Un appel est lancé vers les jeunes du Lutèce. Il est envisagé d'inviter ces derniers à la fête de la Ligue.
 - Commission de fidélisation : Eric Lajugie et Gérard Lucas ont visité un certain nombre de clubs ; il ressort de cette analyse que 80 % des clubs parisiens ne possèdent pas de structure propre de courts couverts ou extérieurs. Leurs courts sont loués à la ville de Paris.
 - Deux clubs parisiens sont en grande difficulté, l'ITC et USP 19^e. Concernant USP 19^e, il n'y a pas d'assemblée générale, pas de comité directeur. Eric Lajugie et Gérard Lucas vont aider USP 19^e à mettre en place ces instances nécessaires à la vie d'un club.

RESILIATION DU CONTRAT MOBILE SFR DE SEBASTIEN LETOT

Viviane a pris contact avec SFR pour résilier le contrat. SFR a pris en compte cette résiliation, il en coûtera 207 € au club, car l'engagement avait été reconduit à la suite de l'acquisition par Sébastien d'un nouveau mobile et du changement de son forfait. Nous n'avons pas récupéré le mobile ni la puce malgré de nombreuses relances.

Il est décidé par le Comité directeur qu'il n'y aura plus de forfaits téléphoniques souscrits au nom du Lutèce pour les enseignants. Philippe se charge de prévenir les élèves par SMS en cas d'annulation des cours collectifs. Seul Stéphane Allaert, en qualité de directeur sportif, possède un abonnement pris en charge par le club.

REFLEXION SUR LA POSSIBILITE DE BLOQUER DEUX HEURES EN COUVERT POUR LES COMPETITIONS « LOISIRS »

Le Lutèce participe aux compétitions « Loisirs », qui regroupent les doubles des Parisiennes qui se jouent à partir de novembre pour se terminer en avril (produit de la Ligue de Paris), et le tournoi des Raquettes FFT, qui a lieu en mai et se termine pour la partie régionale en juin (produit de la FFT).

Cette année, les matchs se jouant sur courts découverts, certaines rencontres n'ont pu avoir lieu en raison des intempéries. Beaucoup de clubs ont abandonné pour cette raison.

Il est précisé que ces deux heures seront bloquées uniquement lorsque le Lutèce reçoit.

Le Comité donne son accord.

Il est rappelé que, pour les matchs par équipes, le Lutèce réserve des courts couverts à Croissy-Beaubourg et à Montreuil (Tennis Energy). Il arrive, à titre exceptionnel, pendant les vacances scolaires, de bloquer des courts couverts pour certaines rencontres (par exemple la Coupe Chapignac).

En ce qui concerne la couverture des courts : Jean-Pierre Raviot va suivre le chantier, ainsi que le dossier concernant la réfection des courts. Il ressort de l'expertise qu'une somme de 100 000 € serait attribuée pour la réfection des quatre courts, qui nécessiterait deux ou trois semaines d'immobilisation des terrains.

La question qui se pose est de savoir si les courts doivent être refaits avant la couverture ou après l'installation de la bulle. Le mieux serait de faire le gros œuvre d'abord, puis d'installer la

couverture, et enfin de s'occuper de la réfection de la résine.

POINT TRESORERIE

Christian Rizzoli signale une augmentation des dépenses cette année, liées notamment au coût des travaux engagés pour des malfaçons de plomberie, non couvertes par l'assurance. La somme s'élève à 6 000 € supplémentaires.

Gérard Lucas est intervenu au bureau de la Ligue et nous tiendra au courant de la suite qui sera donnée.

La taxe de balayage est en forte augmentation de 4 000 € à 12 000 €, dont 4 000 € à la charge du Lutèce.

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR ET DU BUREAU DE LA LIGUE

La liste de M. Gachassin a été réélue à 85 % (une seule liste présentée) lors des élections pour la présidence de la FFT.

La ligue de Paris a constaté le mauvais ratio du nombre de joueurs classés par rapport au nombre de joueurs licenciés (une des raisons serait le manque de place dans les tournois parisiens) ; c'est pourquoi le président Hughes Cavallin insiste sur l'organisation par les clubs de tournois internes pour les jeunes.

Il a été également constaté qu'un certain nombre de clubs ne licenciaient pas leurs adhérents.

CANDIDATURES POUR L'OFFICE DU MOUVEMENT SPORTIF DU 20^e

Pour information, l'Office du mouvement sportif regroupe tous les clubs sportifs adhérents de chaque arrondissement, et permet d'obtenir quelques subventions, ainsi que des lots (balles, T-shirts, coupes...).

Il n'y a pas de nouvelles candidatures pour représenter le Lutèce. Actuellement, Viviane Laurent représente le club ; elle est membre du bureau au poste de trésorière.

Questions diverses

Sept jeunes du Lutèce âgés de 15 à 22 ans ont été envoyés en formation d'arbitrage ; six ont été reçus au stage théorique le 24 février, avec de bonnes notes. Un seul n'a effectué qu'une demi-journée et a arrêté.

A cette occasion, Gérard Lucas félicite Philippe Lencachez pour sa contribution à la journée des arbitres. Philippe en profite pour nous informer qu'il est en rattrapage pour l'obtention du JAT2.

Un point sur le tournoi interne du Lutèce est demandé à Philippe Lencachez : le tournoi suit son cours, malgré les intempéries qui empêchent pour l'instant de disputer des matchs à l'extérieur. Actuellement, les joueurs classés 40 et 30/5 sont en compétition.

Le rattrapage des cours collectifs adultes va s'effectuer autant que possible par demi-heures supplémentaires (cours de 2 heures au lieu de 1 h 30), la consigne va être donnée à tous les enseignants concernés.

Concernant le double parents-enfants qui aura lieu le 31 mars, Stéphane Allaert, Philippe Lencachez et Michel Deswert seront présents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 30

Prochaine réunion le lundi 8 avril à 19 heures

Viviane LAURENT

Annick RIZZOLI

Secrétaire

Présidente